

**Deux SO. 30 P 'Bretagne'**  
**devenus Grill-Avia**  
**à Ambérieu en Bugey (Ain)**

Le Groupe Technique de Cannes composé d'ingénieurs et de techniciens de la Société Nationale de Construction Aéronautique du Sud-Ouest (SNCASO), à partir de 1941 dans la clandestinité, poursuivit les études de conception et le développement d'un bimoteur de transport. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, deux prototypes de construction entièrement métallique dotés d'un train d'atterrissage escamotable et propulsés par deux moteurs Gnome différents étaient en mesure de voler. Le premier vol d'un de ces prototypes eut lieu le 26 février 1945. Plusieurs variantes d'appareils, dotés de moteurs différents, furent élaborées pour donner naissance au SO.30 P 'Bretagne' dans sa version définitive qui vola le 11 décembre 1949.

Le SO.30 P-2 équipé de deux moteurs Pratt et Whitney R-2800-CA 18 en étoile d'une puissance maximale de 2.4000 ch., vitesse de croisière maximale à 4.800 mètres de 430 km/h, distance franchissable avec capacité de carburant standard 1.330 kilomètres, masse maximale au décollage de 19.500 kg, d'une envergure de 26,90 m, d'une longueur de 18,95 m, d'une hauteur de 5,90 m et d'une surface alaire de 86,20 m<sup>2</sup>. L'appareil pouvait accueillir entre trente et quarante-trois passagers, l'équipage était constitué de cinq membres.



39 avions furent construits et utilisés par des compagnies aériennes françaises ou dans un emploi militaire dans l'Armée de l'Air, particulièrement au Groupe Aérien de Liaison Ministériel (GLAM) ou dans l'Aéronavale.

Robert Dumont, chef d'une entreprise de construction d'équipements de protection contre l'incendie à Ambérieu en Bugey (Ain) acheta au GLAM deux SO-30 P-2 : le n° 19 qui effectua son premier vol le 6 mars 1952 et vola à Air Maroc et à Air Algérie sous l'immatriculation F-BAYV, puis au GLAM sous l'immatriculation F-RAFT ; le n°22 qui effectua son premier vol le 24 avril 1952 et vola à Air Maroc sous l'immatriculation F-BAYZ, puis au GLAM sous l'immatriculation F-RAFV.

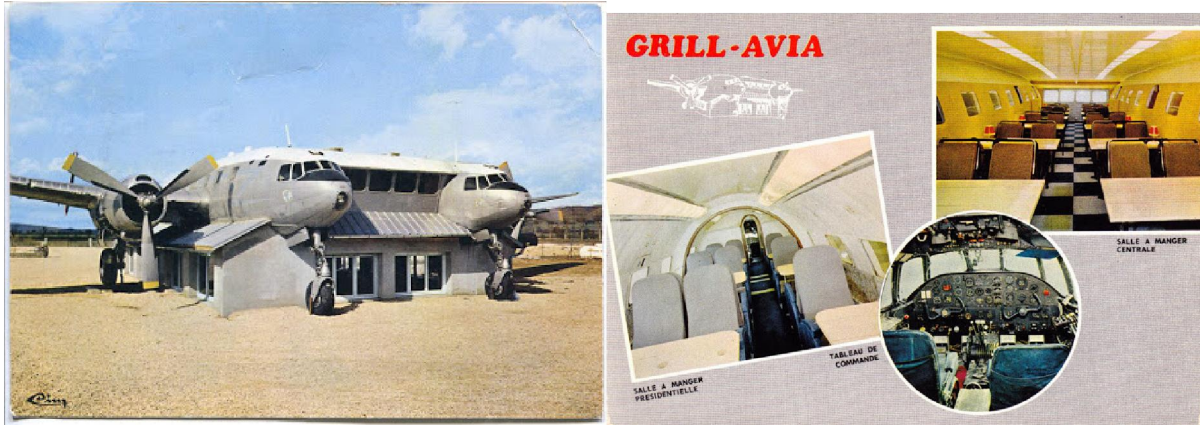
En vue de les transformer en restaurant, Robert Dumont implanta ces deux appareils au rond-point de l'Aviation, à environ 1.500 mètres au nord-est de la base aérienne d'Ambérieu en Bugey, à proximité de Coutelieu. Une structure en dur fut construite au sol pour supporter le poids des deux avions. Des salles de restauration furent aménagées entre les deux fuselages transformés en salons privatisés. L'un de ces salons prit le nom de 'salon présidentiel' car dans l'un des deux appareils, le Général de Gaulle avait voyagé.

## Deux SO. 30 P 'Bretagne'

devenus Grill-Avia

à Ambérieu en Bugey (Ain)

L'inauguration du Grill-Avia eut lieu en 1970. Le 20 mars 1971, le système défectueux du chauffage du restaurant mit le feu à la structure qui sera détruite malgré la promptitude de l'intervention du camion du service incendie de la base aérienne. Quel comble pour un chef d'entreprise de construction d'équipements de protection contre l'incendie... Robert Dumont prévenu qui se déplacera en voiture restera bloqué au passage à niveau fermé de la ligne ferroviaire Bourg-Ambérieu et assistera de loin à l'incendie de son restaurant.



Le 2 novembre 1971, Robert Dumont qui allait chercher le nouvel avion qu'il venait d'acheter, un Super-Constellation, décédait dans un accident de la route.

L'entreprise familiale sera reprise par son fils Jean Dumont, coureur cycliste professionnel, qui avait remporté l'étape Bagnoles de l'Orme-Dinard lors du Tour de France 1968.

**Deux SO.30 P 'Bretagne' devenus Grill-Avia à Ambérieu en Bugey (C) CALM 09/2020**